



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4312022 - Étival - Assencière

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	7
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type A (ZPS)	1.2 Code du site FR4312022	1.3 Appellation du site Étival - Assencière
1.4 Date de compilation 31/05/2011	1.5 Date d'actualisation 25/07/2013	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Franche-Comté	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 17/09/2013



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027991398&fastPos=1&fastReqlid=145036787&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>

Explication(s) :

modification faites remarques de J. Comolet pour arrêté ZPS

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,78444°

Latitude : 46,50194°

2.2 Superficie totale

1643 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
43	Franche-Comté

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
39	Jura	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
39118	CHATEL-DE-JOUX
39216	ETIVAL
39328	MEUSSIA

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A217	Glaucidium passerinum	p			i	R	DD	C	B	B	B
B	A223	Aegolius funereus	p			i	R	M	C	B	C	B
B	A229	Alcedo atthis	p			i	R	DD	C	B	B	B
B	A236	Dryocopus martius	p			i	P	M	C	B	C	B
B	A246	Lullula arborea	r			i	R	DD	C	B	C	B
B	A338	Lanius collurio	r			i	P	M	C	A	C	B
B	A061	Aythya fuligula	r	1	2	p	R	DD	C	B	C	B
B	A072	Pernis apivorus	r			i	R	M	C	A	C	B
B	A073	Milvus migrans	r			i	P	M	C	A	C	A



B	A074	Milvus milvus	r			i	R	M	C	A	C	A
B	A080	Circaetus gallicus	r	1	1	p	V	DD	D			
B	A103	Falco peregrinus	p	1	2	p	P	M	C	A	C	A
B	A104	Bonasa bonasia	p			i	R	M	C	B	B	C
B	A155	Scolopax rusticola	r	1	2	p	R	DD	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		Jynx torquilla	1	1	p	R					X	
B		Anthus pratensis				P			X		X	
B		Saxicola rubetra				P			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	5 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	6 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	8 %
N16 : Forêts caducifoliées	77 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	3 %

Autres caractéristiques du site

Site forestier (divers groupements de pente) recelant un petit ensemble marécageux de grande valeur.

Vulnérabilité : Les tourbières sont des milieux fragiles, extrêmement sensibles à l'assèchement. Il convient donc d'éviter toute opération de drainage ou d'assainissement dans le secteur ; l'apport d'engrais, qui peut provoquer un déséquilibre trophique du milieu, néfaste à la faune et à la flore (enrichissement en éléments nutritifs) est déconseillé au sein et dans les environs immédiats de la zone. De même les remblais ou excavation (trous à grenouilles, étang), sont à proscrire.

Le Lac de l'Assencière, les marais qui l'encadrent et les prairies marneuses sont menacés par la plantation de résineux au coeur de la zone. Il est donc impératif de limiter ces pratiques. Le fond de vallon pourrait même être restauré car ces plantations ruinent la richesse floristique des prairies marneuses et marécageuses et entraînent un drainage du lac de l'Assencière. Une gestion de ces prairies humides s'avère nécessaire.

Il est également indispensable de limiter le piétinement lié à la fréquentation des bords de lacs (lac de la Fauge notamment) ou des autres zones humides, qui est lui aussi à l'origine d'une dégradation importante de la diversité floristique.

La gestion des massifs nécessite la mise en place d'une cartographie des formations végétales (intérêt biologique, maturité et structure), qui permettra de distinguer d'une part, les secteurs non exploitables de ceux devant faire l'objet d'une gestion particulière et d'autre part, ceux où une gestion ordinaire adaptée aux potentialités du milieu est suffisante. Dans les deux premières catégories, il convient de distinguer des forêts sur éboulis, les groupements forestiers thermophiles et les forêts matures.

4.2 Qualité et importance

Ce site Natura 2000 est situé à l'est du lac de Vouglans, et au Nord-Est de Moirans-en-Montagne, sur le territoire du Parc naturel régional du Haut-Jura.

Il regroupe le bois et le Lac de l'Assencière, à l'ouest ainsi qu'une grande partie de la Vallée d'Etival, plus à l'est, incluant trois lacs : le Grand et le Petit Lac d'Etival, ainsi que le Lac de la Fauge. Massifs forestiers, lacs et formations marécageuses et tourbeuses caractérisent le site, formant un complexe intéressant d'habitats naturels diversifiés et imbriqués les uns dans les autres.

Les eaux des quatre lacs recèlent une flore aquatique variée. Ces groupements d'eau libre sont essentiellement représentés par des peuplements de potamots et des peuplements de nénuphars. On notera la présence remarquable du Nénuphar du Jura, hybride entre le Nénuphar jaune et le Nénuphar nain, sur le lac de la Fauge.

Sur les rives des plans d'eau, comme à Etival, des groupements semi-aquatiques dominés par le Scirpe apparaissent. Les groupements à grandes laïches et roselières colonisent les bords des lacs en retrait des groupements précédents mais s'étendent largement à l'intérieur des terres où le gradient de l'humidité reste important, dans des zones périodiquement inondées, surtout à Etival.

Toujours en bordure de lac, des tourbières sont parfois présentes, comme au niveau du lac de l'Assencière ou du petit lac encaissé de la Fauge. Ces tourbières abritent tout un cortège d'espèces caractéristiques telles que le Trèfle d'eau, la Parnassie des marais, accompagnant la Rossolis à feuilles rondes, la Linaigrette grêle et la Laïche des boubiers, qui bénéficient d'une protection sur l'ensemble du territoire national.

Des formations végétales à végétation hygrophile* haute, de type mégaphorbiaie*, sont également rencontrées, comme à proximité du lac de l'Assencière.



Enfin, des prairies oligotrophes* à Molinie prennent place en retrait de ces formations palustres*. Ainsi au sud du bois du Mont Varet, le substrat marneux, très humide en hiver et au printemps et s'asséchant en été, présente un contraste hydrique favorable à l'installation d'une flore intéressante ; elle se compose d'espèces de pelouses et d'espèces de bas-marais (prairie à Molinie). L'intérêt du secteur est marqué par la présence d'une espèce très rare dans le Jura, le Laser de Prusse.

Les massifs forestiers (bois des landes, de l'Assencière et du Mont du Varet) présentent une grande diversité de groupements avec des forêts caducifoliées* mixtes :

- les éboulis les plus grossiers en exposition froide supportent un type forestier particulier, adapté à ce substrat, l'Erablaie à scolopendre, cette dernière marquant la physionomie du groupement.
- De petites barres calcaires alimentent des éboulis très filtrants, colonisés par une autre formation d'éboulis, celle-ci adaptée aux conditions séchardes : la Tiliaie à Erable à feuilles d'obier. Ces deux habitats sont classés d'intérêt prioritaire.
- La Chênaie pubescente affectionne les parties supérieures des pentes ensoleillées dont le substrat peut être constitué d'éboulis pierreux de rocailles, ou de sols colluviaux très caillouteux. Il s'agit toujours de stations fondamentalement chaudes et sèches. La strate arborescente est dominée par le Chêne pubescent. La Sesslerie bleue, le Brachypode penné et la Laîche glauque constituent le fond de la strate herbacée.
- La Hêtraie thermophile* se cantonne dans les stations chaudes lorsque la pente est de l'ordre de 25 à 30°. Bien que dominées par le hêtre au niveau de la strate arborescente, ces hêtraies montrent une certaine variation liée aux différences d'altitude. Dès lors, la composition des couverts arbustifs et herbacés varient de façon significative. Il faut signaler, enfin, la présence importante d'hêtraies à buis.

Profitant de la diversité structurale et de la tranquillité des lieux, le Lynx est régulièrement observé dans le secteur. Le Mélitée, papillon d'intérêt communautaire, trouve également ici un milieu à sa convenance. Cette espèce, qui est extrêmement localisée sur l'ensemble de son aire de répartition européenne, est l'un des papillons les plus menacés en France. L'imbrication des différents milieux est favorable également à une avifaune diversifiée. Les boisements abritent le Pic noir mais aussi des espèces plus rares comme la Gêlinotte des bois, ou encore la Chouette de Tengmalm. Cette dernière adopte de préférence les vieux peuplements de hêtres lui assurant la présence de cavités de nidification, directement liées à la fréquentation du site par le Pic noir.

Quant aux prairies, elles constituent le terrain de chasse privilégié de rapaces diurnes comme la Bondrée apivore, le Milan noir et le Milan royal. Ces milieux ouverts abritent aussi la Pie-grièche écorcheur, passereau prédateur d'insectes et parfois de campagnols qu'il chasse à partir de postes d'affût (buissons, haies, piquets, etc).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture

4.5 Documentation

- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).



- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).
- VOCCIA M. (2010). Document d'objectif : Complexe du Bois et du Lac de l'Assencièrre, vallée d'Etival - FR4301327. PNR du Haut Jura, MEEDDAT.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	2 %
80	Parc naturel régional	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

Le site « Complexe du bois et du lac de l'Ascencièrre, vallée d'Etival », renommé « Etival-Assencièrre » a été proposé au réseau européen des sites remarquables Natura 2000 en 1998 et a été désigné site d'intérêt communautaire par décision de la Commission européenne en date du 7 décembre 2004.

La réflexion menée avec l'ensemble des acteurs locaux et en premier lieu desquels les élus, les exploitants agricoles et les forestiers lors de l'élaboration du document d'objectifs, a conduit les élus à solliciter une extension du périmètre du site pour plusieurs raisons :

- intégrer des zones humides et des enjeux de faune en particulier le sonneur à ventre jaune,
- maximiser la surface accessible en mesures agri-environnementales territorialisées pour les exploitants,
- faciliter la contractualisation en ajustant le périmètre sur des limites physiques (routes, chemins...) ou naturelles (lisières, cours d'eau...).

Par ailleurs la présence d'espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire (pie-grièche écorcheur, chouette de Tengmalm, chevêchette d'Europe, alouette lulu...) met en exergue la qualité ornithologique du site et nous amène à le proposer également au titre de la directive Oiseaux. Cette désignation permettra, outre la préservation de ces espèces d'intérêt communautaire, d'élaborer des contrats sur des habitats naturels qui sont des habitats d'espèces d'intérêt communautaire (exemple de la pie-grièche qui peut permettre de contractualiser des habitats prairiaux avec haies).



Pour favoriser l'opérationnalité de la mise en #uvre de Natura 2000, le périmètre proposé au titre des deux directives habitats # Faune - Flore et Oiseaux est identique.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc naturel régional du Haut-Jura, F-39310 LAJOUX, FRANCE,
tel (+33) 3 84 34 12 30, fax (+33) 3 84 41 24 01, Email
parc@parc-haut-jura.fr.

Adresse :

Courriel : parc@parc-haut-jura.fr.

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Parc naturel régional du Haut-Jura, F-39310 LAJOUX, FRANCE,
tel (+33) 3 84 34 12 30, fax (+33) 3 84 41 24 01, Email parc@parc-haut-jura.fr.